

Questions orales

M. McCauley: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que la réponse du ministre soit équitable à l'égard de M. McDougall. Le gouvernement a placé M. McDougall dans une situation très inconfortable en ce qui a trait aux conflits d'intérêt, et il me semble . . .

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. McCauley: Le ministre devrait répondre à la question touchant les conflits d'intérêt.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Davenport.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN CE QUI CONCERNE LA PLUIE ACIDE**

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et porte sur les déclarations contradictoires qu'on lui attribue au sujet des déchets polluants produisant de la pluie acide. D'un côté, le ministre semble préférer retarder l'adoption de mesures concernant ce très sérieux problème, attendant que les États-Unis mettent au point leurs propres moyens de contrôle et, d'un autre côté, il déclare que nos interventions auprès des États-Unis en vue d'obtenir l'adoption de telles mesures risquent fort de ne pas aboutir si nous ne commençons pas à faire notre part, ainsi qu'il l'a déclaré à Ottawa le 25 septembre dernier.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre et au pays quelle est en fait la politique du gouvernement du Canada concernant cette grave menace pour notre environnement?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député d'avoir soulevé cette question car, ainsi que je l'ai déjà dit, le règlement du problème que pose les chutes de pluie acide constitue une priorité absolue du ministère de l'Environnement et du gouvernement.

L'objectif du gouvernement est de négocier avec les États-Unis un accord analogue à celui qui a été conclu sur la qualité de l'eau des Grands lacs afin de parvenir simultanément et conjointement à un contrôle des sources de pollution des deux côtés de la frontière. C'est à cette fin qu'ont eu lieu des discussions entre le gouvernement du Canada, mon ministère, le ministère des Affaires extérieures, les ministères concernés des provinces et des responsables de l'Agence américaine de la protection de l'environnement. Comme doit le savoir le député, le 8 août dernier, j'ai rencontré M. Costle qui m'a confirmé que les États-Unis étaient prêts à travailler en vue d'un tel accord.

En ce qui concerne la situation au Canada même, nous préparons, de concert avec les provinces, une série de recommandations portant sur les mesures qui devraient être prises au Canada afin de les présenter prochainement à nos homologues américains. Notre objectif est de prendre des mesures parallèles à celles qu'adopteront les États-Unis et nous faisons actuellement tout notre possible pour parvenir à un accord international car seule une action internationale peut permettre de résoudre ce problème.

[M. Hnatyshyn.]

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si cet accord est en voie de négociation, et, quelles mesures précises le gouvernement du Canada a-t-il demandé aux gouvernements de l'Ontario et du Québec d'appliquer dans l'intervalle?

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada n'essaie pas d'obliger les provinces à faire appliquer des contrôles plus rigoureux que ceux actuellement en vigueur aux États-Unis. Nous demandons simplement aux provinces de nous aider à élaborer, de concert avec les États-Unis, des normes et des critères de contrôle, de façon que nos deux pays puissent les adopter et les faire appliquer de la même façon de part et d'autre de la frontière.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE**LES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL—LES CONSÉQUENCES SUR LA REPRÉSENTATION FÉMININE**

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, c'est au président du Conseil du Trésor que je m'adresse.

Une voix: Les femmes et les enfants d'abord!

Mlle Jewett: Le gouvernement s'est engagé à réduire les effectifs de la Fonction publique fédérale et il a promis que cette réduction ne s'effectuerait pas surtout au détriment des femmes; voilà qui est conforme à l'engagement qu'il a pris au cours de la campagne électorale d'améliorer la condition féminine dans la Fonction publique.

Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si des lignes directrices ont été adressées aux ministères et aux organismes de l'État pour que les femmes ne soient pas surtout les victimes de ces réductions? Le cas échéant, voudrait-il bien les déposer à la Chambre?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je sais gré à l'honorable représentante de me poser sa première question à la Chambre. C'est la première fois que je suis appelé à répondre à une question en tant que titulaire de mes nouvelles fonctions.

En effet, on m'a déjà communiqué la réponse à cette question. Nous avons adopté une position non équivoque au sujet de la représentation féminine dans la Fonction publique. Nous ne voulons pas que cette représentation diminue par suite des compressions de personnel qui devraient s'étaler sur les trois prochaines années environ. Je puis assurer à l'honorable représentante que nous avons l'intention d'exercer un contrôle constant pour éviter que le nombre de femmes dans la Fonction publique ne diminue.

Mlle Jewett: Monsieur l'Orateur, manifestement, il n'existe pas de lignes directrices à ce sujet. Le ministre a soigneusement évité de mentionner les lignes directrices que le Parti conservateur avait promises. Plus précisément, le mois dernier, 12 des 14 employés mis à pied par la Commission de stabilisation des prix agricoles étaient des femmes. Deux d'entre elles, dans la cinquantaine, ont une famille à faire vivre. Elles n'ont guère d'espoir de trouver un autre emploi.